

## I fought the law... and the law won

DAVOS NE FUT PAS SEATTLE. Le déluge de moyens répressifs aura eu raison des intentions antilibérales. Manif interdite, individus refoulés aux frontières, trains annulés, mise en état de siège de la station de ski, présence de l'armée, tireurs d'élite sur les toits des hôtels... L'Etat aura mis le paquet pour assurer un déroulement paisible au forum des grands de ce monde. Cette dictature d'une semaine en aura étonné plus d'un. Pourtant, elle n'est que la face habituellement mieux dissimulée d'un Etat, violent et dévoué aux intérêts de la classe dominante. Parce qu'il ne faudrait pas croire que la Suisse, derrière ses allures de démocratie pépère, se distinguerait de ses voisins par une volonté scrupuleuse de respecter les droits et opinions de tous. En cela, les requérants d'asile et autres immigrés en situation délicate n'auront certainement pas été aussi surpris que nous de l'ampleur de la répression : eux sont au quotidien en butte aux actions les plus autoritaires et dégradantes de la part des autorités suisses. Et il ne faudrait pas croire non plus que le dispositif mis en place ces derniers jours représente une mobilisation maximale des forces répressives suisses : elle n'en est qu'un maigre déploiement. La police n'a pas usé de tous ses moyens et l'armée s'est contentée d'une présence essentiellement dissuasive.

Parlons chiffres... 5 millions de francs, c'est le budget confortable consacré à la répression des libertés élémentaires. Les chômeurs, à qui l'on parle sans cesse de diminuer les allocations sous prétexte de réduire toute sorte de déficits, en prendront note. C'est qu'ils coûtent cher, ces flics et ces soldats, ces hélicoptères



et ces camions anti-émeutes, dont certains voudraient nous convaincre qu'ils sont au service de la société. Quoi qu'il en soit, le réflexe sécuritaire des autorités suisses a été largement critiqué, y compris dans les rangs des friqués. Un petit jeu de schizophrénie politique ne cesse de s'afficher sur les écrans de télé : socialistes au pouvoir justifiant l'autoritarisme et socialistes sans responsabilité gouvernementale dénonçant ce même autoritarisme ; patrons satisfaits de la mise en état de siège et patrons plutôt dérangés par les "excès" de la police. Comme s'il fallait jouer sur les deux tableaux pour, d'un côté, s'assurer les sympathies de l'opinion réactionnaire, et, de l'autre, ne pas passer pour des fachos patentés. La

politique et le pouvoir ont leurs raisons que les 121 manifestants arrêtés peuvent juger...

D. MITTAZ

## S O M M A I R E

Porto Alègre Les mensonges de Davos font long feu

OGM Procès de Riesel, Soulier et Bové suite à une destruction de riz transgénique

Entretien Incendies à répétition au squat du Goulet

# Combustion spontanée Chimères génétiques

**ENTRETIEN** • *Le squat du Goulet, à Chêne-Bourg, est un enjeu immobilier et routier important. Dans la nuit du 11 au 12 janvier, c'est au cocktail Molotov que des malintentionnés l'ont attaqué. Tracasseries policières, refus d'enregistrer les plaintes et autres brimades, campagne de presse à la limite de la diffamation : le décor, plutôt malsain, est planté. Entretien avec un occupant.*

**Est ce que tu peux nous raconter l'histoire du Goulet ?**

Certains bâtiments ont été construits à la fin du XVIIIe siècle. Il y a une trentaine d'années les habitants ont quitté le Goulet et les commerces situés dans les arcades ont fermé. Ça a été muré et laissé à l'abandon avec une volonté évidente de laisser se dégrader les immeubles. Il y a 9 ans, les premiers occupants sont arrivés et ont investi le Goulet 25, qui se trouve être l'immeuble de la poste, pour y faire une salle de spectacle parce qu'il y avait très peu de structures pour les jeunes. Quand on est arrivé là, tout était péti, les toits éventrés, il n'y avait plus un câble, plus une prise, plus un interrupteur. Les propriétaires ont délibérément cassé pour éviter que des gens viennent s'installer dans les immeubles. Moi, j'ai investi à peu près dix mille balles pour remettre la maison en état. Tout a été reconstruit de A à Z. D'ailleurs, il y a un truc intéressant, c'est qu'avant il y avait un petit escalier dans la cour, un escalier typique de l'architecture sarde de l'époque qui avait été recensé pour être classé comme patrimoine historique. Et puis quand on s'est installé ici, une nuit, des gars sont venus détruire l'escalier à coup de pied-de-biche et de hache. Au recensement architectural, les mecs, ils ne comprenaient pas parce qu'ils venaient de recenser l'escalier comme étant en parfait état. Pour eux le Goulet c'était fantastique, des maisons dignes d'intérêt mais dégradées par une commune qui privilégie les intérêts financiers. Bon, aujourd'hui, à peu près 80 personnes occupent les différentes maisons qui ont des statuts différents. Une partie du Goulet est squattée et il y a encore des immeubles qui sont loués. Mais le flou règne au sujet des baux et du statut des locataires.

**Quel est le projet de la commune ?**

Ils ont décidé de raser l'ensemble du Goulet à l'exception du 25 afin de construire un grand complexe commercial et d'habitations en verre. Les logements seraient des HBM gérés par la fondation Vernier Aviation et puis l'immeuble du 25 serait rénové pour devenir un immeuble associatif géré par la CODHA. Mais l'enjeu qui se cache derrière tout ça, c'est bien l'élargissement de la route qui vient de Thônex, c'est-à-dire deux voies de trams en site propre et puis les voies de bagnes. Pour réaliser ces travaux, il devrait y avoir une étude d'impact, mesurer la route, la pollution atmosphérique, les nuisances sonores et estimer les conséquences de l'élargissement. Or ils n'ont fait qu'une sorte d'étude préliminaire qui n'a pas valeur d'étude d'impact.

**Qu'en pensent les habitants du quartier ?**

Le projet n'est pas tellement vanté auprès de la population. La commune joue plutôt le jeu de "Vous savez, ce sont des squatters, ils ne

payent pas de loyer, pas d'électricité. Est ce que vous avez envie de ça dans votre quartier ?" Alors les gens, ils disent "Non, non !" "Alors vous avez envie d'un autre projet ?" "Ouais, ouais, pas de problèmes !"

**Vous avez fait recours au tribunal fédéral. Est ce que vous êtes expulsables durant cette procédure ?**

En principe, le recours au tribunal fédéral n'a pas d'effets suspensifs. La procédure pourrait continuer d'avancer, ils pourraient très bien venir, nous évacuer, démolir et élargir la route. Mais s'ils commencent les travaux, comment ils vont se justifier après s'ils se rendent compte qu'il y a trop de pollution, trop de bruit ? Moi, je suis convaincu que si aujourd'hui on dit "Ok, on retire notre recours et on déménage" et que tout l'ilot est vide, je te garantis que le projet ne se fera pas. Ils vont démolir, en tout cas un coin de l'immeuble, mais la route, ils vont l'élargir vite fait. Et le reste des immeubles vont être murés, dégradés, pour être sûr que des gens ne reviennent pas derrière.

Le Goulet a été victime de plusieurs incendies criminels et puis en janvier on s'est fait allumer à coups de cocktail Molotov trois fois en moins d'une heure. On aimerait faire réagir les gens parce qu'il y a aucun moyen pour nous que la police fasse son boulot, qu'elle entame une enquête.

**Vous avez des idées sur les motifs et/ou les auteurs de ces faits ?**

Quand on entend le discours du maire vis à vis du Goulet \*, je pense qu'il y a de quoi attiser la haine. En tout cas il n'a pas un discours qui tend à calmer le jeu. Maintenant, ce qui est intéressant à constater, c'est qu'à chaque fois qu'on dépose un recours, nous sommes sujets à la combustion spontanée.

**Comment cela s'est-il passé ?**

Ce sont les accès aux maisons qui ont été visés. Le premier incendie a eu lieu vers 3h00 du matin dans la cage d'escalier. L'incendie maîtrisé, on appelle le 117 pour qu'ils viennent constater les faits, il y avait les débris de verre de 2 ou 3 cocktails Molotov, ça puait l'essence, il y avait des petits chiffons par terre. Une patrouille arrive et dit "C'est normal, vous n'avez pas que des amis !" Un flic a évoqué des soi-disant jeunes qu'il aurait vus traîner : "C'est des squatters et c'est sûrement eux qui ont foutu le feu." Pas tout à fait logique que des gens mettent le feu chez eux avant d'appeler la police ! Soudain, des cris viennent de l'autre côté. Alors je cours avec l'extincteur et le flic qui me suit tranquillement. On éteint le feu devant l'entrée du 6-8 en sa présence. Le nous dit qu'il n'y a rien à faire alors qu'à ce moment, il aurait dû faire venir la brigade criminelle pour récolter des indices, notamment un cocktail Molotov encore intact. Moins d'une heure plus tard, l'allée du 6-8 a été aspergée d'essence et

allumée au cocktail Molotov. On éteint comme on peut. Les pompiers arrivent avec le même flic pour constater ce troisième incendie. Ayant vidé nos extincteurs, je demande au pompier de nous en laisser quelques-uns pour terminer la nuit. Il refuse en nous rappelant les relations difficiles que nous avons avec la commune et qu'il ne pourrait pas se justifier. Il nous a quand même prêté une pompe à eau.

Ensuite on a décidé d'aller porter plainte au poste de Chêne-Bourg. Les flics nous répondent "Quel incendie, de quoi vous parlez ?". Je leur dis que j'ai téléphoné deux fois au 117, qu'une patrouille s'est déplacée donc deux fois avec le service incendie. Le flic vérifie et reconnaît que j'ai appelé. Par contre, il n'est noté nulle part qu'il y a eu un incendie au Goulet, ni dans un rapport, ni même dans la main courante. Aucune trace. Impossible de porter plainte, les flics font le blocus.

**Comment la police se justifie-t-elle ?**

Ils disent "Ecoutez, vous êtes squatters, vous n'avez pas de droit. Si quelqu'un doit porter plainte, c'est l'Etat de Genève en tant que propriétaire." Ils nous répondent que l'on doit s'adresser à la brigade des squats. Je précise que deux incendies se sont produits dans l'immeuble qui n'est pas squatté. Mais il faut quand même s'adresser à la brigade des squats, qui elle nous répond que ce n'est pas son boulot et qu'il faut s'adresser au poste de Chêne-Bourg qui, finalement, dit qu'on peut porter plainte chez eux. On y va, mais nous essayons un nouveau refus. Ils ont finalement décidé de prendre nos noms et de transmettre cette liste à la brigade des squats pour le dépôt de la plainte. Nous avons ensuite téléphoné, la liste leur était bien parvenue, mais il n'y avait qu'un nom dessus alors qu'on était une dizaine à l'avoir remplie. Bref, ils viennent finalement nous voir et puis je leur donne le matériel que j'ai pu récolter sur place (cocktail Molotov, etc.). Par l'intermédiaire de notre avocat, nous allons déposer une plainte devant le procureur.

PROPOS RECUEILLIS PAR G. J. ET G. A.

\* "L'occupation du goulet se fait dans une totale illégalité" (*Clin d'œil radical*, oct. 2000);

"(On) est révolté qu'une seule personne de la commune puisse, grâce à nos lois mal faites, recourir jusqu'au tribunal fédéral" (*Tribune de Genève* du 23.12.00);

"nous avons à faire à des gens qui ne respectent rien. Ils s'abritent derrière un arsenal de lois mises complaisamment à leur disposition. Nous sommes des ânes !" (*Tribune de Genève* du 02.05.00);

"on est pour la démolition mais pas par le feu. S'il y a des excités, c'est parce que les squatters exaspèrent la population par leur attitude" (*Tribune de Genève* du 12.04.00). Ces citations sont extraites du communiqué de presse de l'AH3C (Association des habitants des Trois-Chênes) du 26 janvier 2001.

**OGM** • René Riesel, Dominique Soulier et José Bové sont tous les trois inculpés pour s'être attaqués à la recherche publique en détruisant des plants de riz transgénique à Montpellier, ville où ils sont appelés à comparaître le jeudi 8 février 2001. Nous reproduisons ci-dessous des extraits d'un texte de l'Encyclopédie des Nuisances du 12 janvier 2001, publié à cette occasion. Le texte intégral peut être obtenu en écrivant à la rédaction d'AUJOURD'HUI (merci de joindre une enveloppe timbrée).

Les faits qui vont être jugés à Montpellier [...] ont marqué, en juin 1999, le point culminant de la campagne menée pendant près de deux ans contre les applications agricoles du génie génétique. Le but avait été d'« aller au bout de ce qui était commencé, en passant de coups de main contre les compagnies privées aux premières offensives, nécessairement frontales, contre la recherche publique ». [...] L'introduction de ces « OGM agricoles », qui serait sans doute passée inaperçue sans cette sorte de campagne d'information, a été assez généralement ressentie comme révoltante, et une aura de sympathie a entouré ceux qui s'étaient ainsi publiquement opposés à ce nouveau seuil dans l'artificialisation de la vie. C'est qu'avec une telle dispersion de chimères génétiques commençait à s'appliquer à grande échelle le projet de soumettre irréversiblement à la logique industrielle le cœur de la vie naturelle, son autonomie à se reproduire [...] Mais la tentative de supplanter la nature, de lui substituer une technosphère bureaucratique gérable, a seulement commencé alors à être jugée pour ce qu'elle est. L'expulsion de la nature, son refoulement dans quelques parcs multifonctionnels protégés, ne signifierait en effet pas seulement la fin de toute paysannerie (là où elle existe encore) et des savoirs acquis dans l'appropriation raisonnable du milieu, mais aussi celle de la raison humaine elle-même; laquelle n'a pu se constituer qu'en rencontrant, sous la forme de la nature extérieure et intérieure à l'homme, une limite,

quelque chose qui lui résistait [...].

Avant que la pression de la nécessité n'impose tout simplement les procédures d'urgence et de mise sous perfusion de la nature moribonde [...], on invoque encore, pour justifier l'acharnement technologique, l'atavique et insatiable curiosité humaine [...]. En réalité, pour tout individu sensé, c'est-à-dire qui n'a pas renoncé à l'usage raisonné de ses sens, il n'y a rien qui puisse satisfaire ou même éveiller la curiosité dans cette entreprise de simplification qui ne procède jamais que par la dévitalisation, la stérilisation méthodique : on ne sort jamais du laboratoire, on l'étend à tout, pour retrouver partout les mêmes présupposés mécanistes et les mêmes procédures techniques. [...]

Dans le monde du monopole industriel et marchand des sciences, des arts et des métiers, on n'est pas scientifique innocemment. Au-delà d'une élémentaire solidarité, le procès de Montpellier peut être l'occasion de défendre les meilleures raisons du sabotage de chimères d'Etat, celles que vont tenter d'obscurcir les prévisibles tirades sur la « recherche publique » et son « contrôle citoyen ». Que chacun prenne donc ses dispositions pour que l'insignifiance n'ait pas cette fois le monopole de la parole, et que ceux qui n'ont rien à dire ne soient pas comme d'habitude les seuls à s'exprimer. A défaut de quoi la « mobilisation » pour ce procès s'ajoutera à la liste des non-événements fastidieusement festifs, kermesses à la mode Millau et autres parades carnavalesques de bons sentiments.

## Qu'est-ce qu'on rigole !

En politique, le top, actuellement, c'est la citoyenneté. Certains ressassent ce blabla citoyen jusqu'à la nausée, tandis que d'autres l'utilisent en faisant preuve d'un humour décapant. Nous en voulons pour preuve les citations suivantes, de la bouche de Pierre VANEK, député genevois de Solidarités au Grand Conseil :

« La police, qui a vocation citoyenne, n'avait pas à se transformer en garde prétorienne des multinationales. » (*Tribune de Genève*, 30.01.2001)

« Au fil des années, les relations intelligentes avec la police, entre partenaires, se sont modifiées. » (*Tribune de Genève*, 2.02.2001). Ce sacré Pierrot!

## Courrier des lecteurs

Un de nos lecteurs a vivement réagi à l'article intitulé « Féminisme et féminisation » (AUJOURD'HUI n° 76). Extraits :

Je souhaite réagir à votre texte qui ne m'a absolument pas convaincu... Que l'écriture générique au masculin soit un choix de la rédaction, c'est une chose qu'on peut à la limite comprendre. Par contre l'argumentation qui est donnée me semble plus que fumeuse. Je ne connais aucune féministe radicale qui prétende que le fait de féminiser un texte constitue l'avènement de l'égalité des sexes. Je ne crois pas non plus que le fait d'intégrer une dimension féministe à la critique anarchiste soit une « balkanisation des mouvements sociaux ». Si vous insinuez par là qu'il y aurait une lutte prioritaire (anticapitalisme) qui primerait sur les autres [...] sachez que je ne me reconnaissais pas dans cette optique. A mon avis, la (ou les) lutte(s) anarchiste(s) doi(ven)t embrasser simultanément une quadruple dimension, à savoir : anticapitalisme, antifascisme/antiracisme, antisexisme et respect de l'environnement. [...] Pour moi, la féminisation est un moyen parmi bien d'autres pour attirer l'attention du grand public sur les questions de genre. A elle seule elle ne résoudra effectivement rien. Mais en cachant cette dimension, on risque fort d'en arriver à moins que rien. [...] En conclusion, j'aurais préféré que vous assumiez votre choix de rédaction sans vous sentir obligé-e-s de vous justifier avec des arguments qui ne tiennent pas la route, qui sèment le doute quant à votre position sur la question du féminisme et qui discréditent aux yeux des "non-initiéEs" la question légitime des genres. Un squatter

# Des lendemains qui chantent?

**PORTO ALEGRE** • *Après des décennies de triomphe absolu de l'idéologie néo-libérale, un mouvement critique a émergé ces dernières années. Il s'est cristallisé autour de manifestations emblématiques (Davos, Seattle, Genève etc.). Ce processus est arrivé à un point clé avec le succès, notamment médiatique, du forum social (FSM) de Porto Alègre : l'existence d'une contestation du modèle libéral est une évidence pour tous. Les mensonges du zoo glaciaire et paranoïaque de Davos ont fait long feu.*

Dopés par le succès rencontré, les initiateurs du FSM ont d'ores et déjà annoncé une nouvelle édition pour l'année prochaine. Pour l'heure, la clôture du forum n'a donné lieu à aucune véritable déclaration commune. D'une part, c'est plutôt signe de cohérence car une telle déclaration n'aurait pu être que très générale tant sont divers les gens et groupes qui étaient présents à Porto Alègre. D'autre part, cela révèle le flou et les limites de ce mouvement naissant qui n'est, pour l'instant, qu'un agglomérat composite d'ONG, de syndicats, de partis politiques, etc.

On entend que c'est justement dans sa diversité que réside la force de ce mouvement, tout comme dans son organisation sur le mode du réseau, hors de toute hiérarchie. La diversité comme le mode d'organisation horizontal ne sont pas des garanties quant à la nature d'un processus et celle du but visé. On peut considérer que ce sont juste les pré-requis minimum, de bons principes organisationnels. En même temps, il faut se garder d'une naïveté excessive et ne pas croire que l'horizontalité affichée d'un mouvement empêche qu'en son sein se livrent des luttes de pouvoir ou se déroulent des tentatives de manipulation. A ce sujet, la présence à Porto Alègre d'un Jean-Pierre Chevènement, ex-ministre de l'intérieur français, spécialiste en expulsion des sans-papiers, en dit long sur le risque de voir les pires opportunistes utiliser ce type de forum comme des tribunes personnelles.

Au-delà, de la question du mode d'organisation, la question essentielle est celle de la raison d'être d'un mouvement appelé par certains "cinquième internationale". Certes, on peut répondre avec Bernard Cassen, président d'ATTAC, que l'objectif de Porto Alègre « n'est pas d'élaborer des solutions clefs en main, mais de lancer un processus, d'ouvrir des pistes ». Force est de constater que pour l'heure, les pistes ouvertes sont vraiment minimales et ignorent l'essentiel. Les deux revendications phares sont la suppression de la dette des pays du

Sud et la mise en place de la taxe Tobin. On ne peut être que d'accord avec la première, même si les malheurs des populations du Sud ne sont pas dus uniquement au poids de la dette et à la ra-



pacité des multinationales, mais aussi au comportement des élites locales. Quant à la taxe Tobin qui consiste au prélèvement de 0,05 % sur chaque transaction financière, le problème reste posé de son application et de son utilisation : va-t-on devoir créer une nouvelle structure internationale ? Sous quelle forme cet argent sera-t-il réinjecté ? Au bénéfice de qui ? Sans compter un paradoxe qui implique l'acceptation des flux financiers : plus l'argent circule, plus le montant de la taxe est élevé.

Rien dans tout cela qui remette fondamentalement en cause le système capitaliste, mais des mesures et des intentions qui ont pour but d'en atténuer les effets dévastateurs. A ces mesures il faut ajou-

ter la prétention de mettre en place des contre-pouvoirs. Tel serait le sens de la démarche des 500 parlementaires de nombreux pays présents à Porto Alègre qui se sont engagés à soutenir le mouvement social. Belle déclaration d'intention, mais en Suisse, on constate que la tâche des politiciens de gauche consiste surtout à accompagner la mise en place des mesures libérales, voire à les impulser comme c'est le cas, en ce moment, pour le démantèlement de la poste sous la houlette d'un socialiste, l'inénarrable Moritz Leuenberger. Peut-on comprendre cette schizophrénie de politiciens qui s'opposent au niveau global au libéralisme, mais qui au niveau local, sont membres de partis qui gèrent le système dans une optique libérale. Au moment où la récession menace les États-Unis, où des dizaines de milliers de travailleurs, comme ceux de Chrysler, ont perdu un travail que, hier encore, les experts leur prédisaient "à vie". A l'heure où, en France, c'est la retraite à 60 ans, une des rares conquêtes dues à la victoire de la gauche en 1981, qui est menacée, l'illusion politique a toujours court.

Ne parier que sur des améliorations obtenues dans le cadre du système, c'est en être éternellement le prisonnier, ne pas combattre la logique même de l'exploitation, c'est la considérer comme acceptable en deçà d'on ne sait quel seuil. Nous demeurons persuadés qu'un autre monde est possible, mais il ne peut qu'être le résultat d'une rupture sans appel avec le capitalisme.

H. KEREK

**Editeur responsable Claude Cantini**

**Tirage 1600 exemplaires**

**Courrier DIRECT! Case postale 2254**

**CH-1211 Genève 2**

**Téléphone & fax int+4122 734 29 22**

**! NOUVEAU! Email [direct\\_ait@tao.ca](mailto:direct_ait@tao.ca)**

**CCP DIRECT! 17-574134-6.**

**Local 24, rue de Montbrillant, Genève**

**Internet [www.tao.ca/~direct\\_ait](http://www.tao.ca/~direct_ait)**